

Comptes rendus

Linguistique

Eddy Roulet, Laurent Fillietaz et Anne Grobet (avec la participation de Marcel Burger) : *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*. Peter Lang (Collection Sciences pour la communication), Berne, 2001. 405 p.

Ce volume présente la version la plus récente du modèle « genevois » d'analyse du discours. Tout en prenant son point de départ dans le travail désormais célèbre de E. Roulet et al. 1987 (*L'articulation du discours en français contemporain*, 2e éd., Berne : Peter Lang), le nouveau modèle – déjà présenté, dans une optique principalement didactique, dans E. Roulet, 1999, *La description de l'organisation du discours. Du dialogue au texte*, Paris, Didier/Hatier – comporte de nombreuses innovations, dont certaines assez importantes, par rapport à l'ouvrage de 1987.

Disons dès le départ que cet ouvrage présente un intérêt évident pour tout chercheur en interaction verbale, car il fait – de manière intelligente et lucide – le tour d'à peu près toutes les questions fondamentales que l'on peut être amené à se poser dans ce domaine. Là où Roulet et al. 1987 voulaient surtout démontrer la viabilité d'une conception hiérarchique et récursive (d'inspiration ouvertement générativiste) de la compétence discursive, le modèle actuel est de nature modulaire. En tant que tel, il comporte – outre un module hiérarchique qui reprend largement les résultats d'au modèle de 1987, et qui continue à occuper une place centrale – quatre autres modules, sept « formes d'organisation élémentaires » et cinq « formes d'organisation complexes ».

Ces éléments sont organisés comme suit : La construction du discours est supposée sujette à trois types de contraintes : linguistiques, textuelles ou situationnelles. Au premier type correspondent deux modules, l'un lexical, l'autre syntaxique ; au deuxième type correspond un module hiérarchique ; au troisième enfin, deux modules, l'un référentiel, l'autre interactionnel. Les informations issues de ces modules interagissent avec celles fournies par les formes d'organisation élémentaires (phono-prosodique ou graphique ; sémantique ; relationnelle ; informationnelle ; énonciative ; séquentielle ; et opérationnelle) et complexes (périodique ; topicale ; polyphonique ; compositionnelle ; et stratégique).

Chacun des sous-systèmes fait l'objet d'un chapitre à part, où sont décrites de manière assez détaillée les problématiques relevant du système en question. Toutes les problématiques discutées sont illustrées à l'aide d'analyses approfondies de discours authentiques (oraux ou écrits, dialogaux et monologaux). Sans doute y a-t-il peu de

chercheurs dans le domaine à qui ces discussions et analyses n'apporteraient rien de nouveau, ni d'utile.

Il est très clair que le nouveau modèle essaye non seulement de développer celui de 1987, mais aussi de prendre en compte les critiques qui ont été formulées à son encontre par divers chercheurs venant d'autres horizons. Le résultat est sans doute la théorie discursive la plus compréhensive et la plus ambitieuse qu'on trouve actuellement sur le marché. Cela étant, il serait presque étonnant que l'on ne trouve pas quelque chose à redire à propos de certains aspects du modèle. Nous allons donc nous tourner maintenant vers les critiques que nous avons été amenés à formuler, d'abord du point de vue théorique, ensuite du point de vue descriptif :

1° Étant donné que l'analyse de la structure hiérarchique du discours – qui constituait sans doute la marque distinctive du modèle de 1987 – continue à occuper une place centrale dans le présent ouvrage, la définition et le repérage des unités discursives minimales revêtent évidemment une importance particulière. Cependant, la longue discussion sur le sujet (pp. 58 ss.) nous semble assez loin d'aboutir à une définition vraiment nette et opérationnelle, ce qui est d'autant plus étonnant que les auteurs critiquent justement l'Analyse Conversationnelle d'origine ethnométhodologique de n'avoir pas su fournir une telle définition (– mais consulter quand même les travaux récents de C. Ford, B. Fox et S. Thompson !).

Nous nous demandons d'ailleurs si la structuration hiérarchique des constituants textuels mérite vraiment la place qui lui est octroyée : en fait, il est à notre avis vraisemblable que cette structuration ne constitue qu'un épiphénomène de l'interaction entre la structure praxéologique et l'organisation relationnelle (où sont décrites les relations qu'entretiennent les constituants textuels avec les informations en mémoire discursive). En conséquence, il n'est pas impossible qu'on puisse tout simplement faire l'économie du module hiérarchique en tant que tel.

2° Il nous semble que le texte comporte quelques contradictions : d'abord, il est dit p. 8 que ce qu'on nous présente n'est pas un modèle de la compétence discursive, alors qu'on apprend à la p. 40 que l'un des objectifs est de formuler des contraintes sur les formes possibles du discours. Cela n'implique-t-il pas justement le postulat qu'il existe une compétence spécifiquement discursive que les auteurs se proposent de modéliser ?

Deuxièmement, à la p. 42, le dispositif modulaire choisi est présenté comme permettant à chaque sous-système d'être décrit dans un premier temps pour lui-même, sans référence à d'autres systèmes d'information, mais juste un peu plus loin, on admet pourtant l'impossibilité de défendre l'autonomie de certains modules qui ne peuvent être traités sans que d'autres modules soient pris en compte.

– Entre parenthèses, si cette dernière affirmation est correcte, l'avantage qu'il pourrait y avoir à insister sur un dispositif modulaire ne ressort peut-être plus avec la même netteté...

Troisièmement, on continue à insister sur l'idée (à notre avis très juste) que l'interaction verbale est une « négociation permanente entre des interactants guidés par des enjeux » (p. 28), mais en même temps, on adopte une « démarche méthodologique descendante » (ibid.). Or, une telle démarche présuppose, nous semble-t-il, un point de vue externe, capable d'apprécier l'interaction dans sa globalité, et cette perspective n'est que rarement celle d'interactants en train de négocier des enjeux d'abord locaux.

3° Il nous semble que le modèle présente une faille non-négligeable, à savoir que les auteurs ne formulent nulle part les règles de couplages qui expliciteraient les modes d'intégration des informations issues des différents sous-systèmes.

4° Du point de vue des exemples illustratifs, on peut regretter que les auteurs s'en tiennent généralement à des extraits de dialogues de nature transactionnelle n'impliquant pas plus de deux interactants, et qu'il s'agisse largement d'extraits qui ont déjà servi dans des publications antérieures. En supposant, avec l'Analyse Conversationnelle, que la conversation à bâtons rompus constitue la forme la plus fondamentale de l'interaction verbale, et vu que les interactions « plurilogales » présentent manifestement des problèmes descriptifs particuliers (consulter par ex. les travaux des conversationnalistes lyonnais), il devrait tout de même être non seulement très intéressant, mais aussi très important de tester l'adéquation du présent modèle sur des données de cette nature. Il est d'autant plus fâcheux que de telles données continuent à faire défaut.

Dernière observation : comme il s'agit d'un ouvrage collectif, il était presque inévitable que la qualité de la rédaction serait inégale ; néanmoins, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que la prose d'un des auteurs se caractérise par une certaine lourdeur qui n'est pas toujours justifiée par la complexité du propos, et qui peut rendre la lecture quelque peu fastidieuse. Ceci dit, les parties écrites par les trois autres collaborateurs sont en général d'une lucidité admirable.

Maj-Britt Mosegaard Hansen
Université de Copenhague

Langue française

Pierre Larrivé : *L'interprétation des séquences négatives. Portée et foyer des négations en français*. Duculot, coll. 'Champs linguistiques', Bruxelles, 2001. 213 p.

L'auteur publie ici la version modifiée d'une thèse soutenue à l'Université Laval, au Québec, sur ces mêmes questions. L'ouvrage comporte 6 chapitres, les deux premiers consacrés à la « portée » des négations, les quatre suivants à la « focalisation ». Il vient s'ajouter à la très longue liste des travaux, articles et livres, consacrés à ce chapitre de la grammaire du français. Ces travaux, l'auteur les cite d'ailleurs en abondance (seul manque, assez surprenant quand on connaît le parcours universitaire de l'auteur : il n'y a rien des articles pourtant assez nombreux de l'école de Guillaume sur la question). L'ouvrage comporte en outre un répertoire d'exemples et un index.

La notion de portée est glosée, plutôt que définie, comme « l'influence d'une unité sur une portion plus ou moins importante d'une séquence linguistique ». Dans le cas de la négation du français, « ne » est justement décrit comme un marqueur de portée sur le prédicat, mais l'analyse continue d'avoir recours à la distinction obsolète entre « négation de phrase » et « négation de constituant » (1^{er} chapitre) alors que par exemple, dans :

Plusieurs personnes ne sont pas venues

la négation porte sur le groupe verbal seul, excluant le sujet, et comporte cependant les attributs de la « négation de phrase », essentiellement « ne ».

Le second chapitre, qui décrit le fonctionnement de la portée, schématise quelque peu l'analyse prédicative de Muller, 1991 : pour des raisons de commodité, je représentais la hiérarchie des prédicats comme une succession de constituants parenthésisés ordonnés linéairement :

Cette lettre n'arrive pas vite
 pas (vite (arrive (cette lettre)))
 (Muller, 1991, p. 107 ; Larrivée, op.cit., p. 36)

Cela ne signifie nullement que l'ordre dominant / dépendant soit le reflet exact de la représentation de droite à gauche ! (pp. 35 et 36, réflexion d'étonnement du faible nombre de langues marquant la négation à l'initiale). La dépendance prédicative peut se marquer par un ordre de droite à gauche, mais l'inverse est également attesté : après tout, la position de « pas » à droite du verbe en témoigne abondamment. La position centrale de la négation, dans beaucoup de langues, tient au rapprochement entre modifieur et prédicat verbal, valable essentiellement dans les cas où les actants du verbe ne sont pas des prédicats. C'est apparemment cette configuration prototypique qui est à la base d'une des positions les plus fréquentes des négations, la position péri-verbale ; cela pose alors des problèmes avec les constituants de nature prédicative situés à gauche du verbe, comme on le constate en français.

L'examen par l'auteur des interactions entre syntaxe et portée, aussi honnête qu'il soit ou tente de l'être, bute sur une conception un peu sommaire de ce qu'est la syntaxe, vue implicitement comme une organisation superficielle des termes de l'énoncé. Certaines réflexions sur les constructions disloquées à gauche ne manquent pas d'intérêt, mais l'auteur doit en rester à l'observation. Dans d'autres cas censés mettre en défaut les théories syntaxiques de la portée de la négation, il y a contresens sur l'analyse syntaxique. Ainsi, dans les semi-clivées alléguées p. 53, n'y a-t-il aucune bizarrerie :

Ce que je ne voulais pas, c'est que qui que ce soit y aille

Dans cet exemple, le terme à polarité « clairement hors de la proposition négative » dépend syntaxiquement de cette proposition : « qui que ce soit » reste, dans cette structure, inscrit dans une subordonnée dépendant d'une principale négative. L'antéposition du terme clivé n'y change rien. Il faut seulement admettre que la portée de la négation verbale englobe les subordonnées à ce verbe.

La focalisation est sommairement définie p. 59 comme une relation avec des quantifieurs ou des modifieurs dans la portée de la négation, donc comme une interaction. Elle est d'ailleurs précisée, à la fin du livre : « une instruction de sens qu'introduit l'emploi d'une négation et qui demande la recherche d'un complémentaire dans sa portée » (p. 171). La définition est surprenante. On entend toutes sortes de choses sous ce vocable, mais généralement on y associe l'idée de mise en valeur du segment censé porter l'information essentielle, le « focus » du rhème (voir par exemple ce qu'en dit Nølke, 1994, pp. 127-128). Ici, la focalisation désigne autre chose : le segment avec lequel interagit la négation sur le plan sémantique. Il peut y avoir, bien entendu, coïncidence entre les deux définitions : on peut supposer que la négation portera de préférence sur le segment saillant du rhème, donc entrera en relation avec lui. Cependant, ce n'est pas toujours le cas. Ce qui est gênant, c'est que l'auteur ne semble pas avoir clairement conscience que sa définition n'est pas celle donnée d'habitude à ce terme. Cela le conduit ainsi à distinguer entre « ce vin n'est pas mauvais » et « ce mur n'est pas blanc » (p. 83) : dans le premier cas, en effet, il peut mettre en évidence une interaction sémantique (la combinaison équivaut à « plutôt bon ») qu'il qualifie de « focalisation » alors que dans le second cas, comme il n'existe pas d'implication sémantique descriptive, il refuse de parler de focalisation, ou plus exactement il utilise un concept parfaitement contradictoire (ce dont il est conscient, p. 76), celui de « focalisation étendue », la négation portant sur l'ensemble des termes dans sa portée.

Pourquoi ne pas dire alors qu'il n'y a pas de focalisation dans ce cas, c'est-à-dire pas d'interaction avec l'un ou l'autres des segments de l'énoncé sur quoi porte la négation ?

Sur l'interprétation des énoncés négatifs, l'auteur distingue deux résultats au processus de « focalisation » : d'une part, la négation du foyer peut laisser une inférence positive (par exemple, « pas tous + proposition » signifiera « certains + proposition » ; d'autre part, la partie non focalisée de la portée constitue une « séquence résiduelle » (p. 87). Le statut exact de ces inférences et de ce contenu résiduel a déjà été discuté dans la littérature. L'auteur revient sur ces questions et notamment sur certains faits présentés dans mon livre, ou encore dans celui de C. Heldner. J'ai soutenu que dans :

Cette lettre n'arrive pas vite

il n'y a aucune implication que la lettre arrive réellement à destination, et j'en ai déduit que l'inférence, qui est pragmatique, est du domaine du virtuel : « si cette lettre doit arriver, en tout cas elle n'arrive pas vite ». La discussion de P. Larrivé p. 87 est assez confuse puisqu'il admet qu'on puisse employer ce genre de phrases sans certitude de véracité du noyau propositionnel, en maintenant que les inférences en question sont réelles. Je ne vois dans cette discussion, récurrente dans le livre, aucune raison de modifier mon point de vue. Plus loin, l'auteur admet qu'on puisse dire « il a mangé peu de jambon, s'il en a mangé » montrant que « peu » « ne présuppose pas nécessairement l'existence de ce qu'il quantifie » (p. 156). C'est exactement la même discussion. Il me semble, pour prendre un autre exemple, qu'on peut dire à propos d'un examen :

Tous les élèves n'ont pas échoué, puisqu'on m'annonce la publication d'une liste de reçus

sans qu'on ait la possibilité d'en inférer que « certains ont échoué » : la liste peut inclure tous les candidats.

La définition assez particulière de la focalisation conduit à une autre inconséquence : l'association de la négation à un élément indéfini, du moins sur le plan sémantique, devrait être la relation focalisée ou tout au moins la principale interaction de la négation avec l'environnement prédicatif de la phrase. L'auteur la laisse de côté. Ainsi, dans :

Tim ne congédierait jamais ses employés sans raison

il décrit (p. 94) la focalisation comme la relation associant la négation à « sans raison » : pas (sans raison (un jour (congédié (Tim, ses employés))))

Il faudrait évidemment que « pas » porte ici directement sur « un jour » pour obtenir l'interprétation « jamais ». L'intérêt de cette analyse serait de voir qu'il y a d'autres interactions possibles qu'une seule dans une phrase négative, celle de « jamais » avec « sans raison », donc que la relation de « focalisation » est bien hiérarchisée. On pourrait aussi aborder plus efficacement que ne le fait l'auteur le blocage de certaines interactions, par exemple :

Tous les élèves n'ont rien dit

dans laquelle la relation de la négation à « tous » est bloquée par l'occurrence de « rien », à comparer avec :

Tous les élèves n'ont pas dit quelque chose

La discussion sur la notion controversée de « complémentaire » (voir par exemple la conclusion du chapitre 3, p. 92) souffre aussi de la confusion entre une possible inférence pragmatique et la sémantique des présupposés. La critique de la sémantique du complémentaire appliquée à la négation (ce qui est une façon de réduire ou de faire disparaître la spécificité de cet opérateur) a déjà été faite, et très bien, par exemple par

P. Attal faisant remarquer que lorsque quelqu'un qui est (très) myope confond une chèvre avec une bicyclette, la phrase « Attention, ce n'est pas une bicyclette » ne doit pas conduire à classer les chèvres dans l'ensemble complémentaire des bicyclettes.

Cela dit, ce livre contient une mine de discussions et de références intéressantes, certaines remarques et certaines analyses feront peut-être avancer la discussion sur ce domaine. Attention aux exemples inventés : les constructions à inversion du pronom clitique pp. 26, 28, 30, 34 sont totalement inacceptables, par exemple : « Absolument pour rien au monde Max ne se serait-il fâché avec Mario ». Un tel énoncé affirmatif ne permet pas l'occurrence du « il ». Le style est parfois défaillant (anglicisme « licencier » pour « permettre » ; commentaire assez curieux p. 84).

Au total, on a affaire à un vaste bilan des travaux récents sur la négation, qui pourra, malgré ses défauts, utilement servir de base pour des réflexions ultérieures.

Claude Muller

Université de Bordeaux-3

Références

Attal, P. (1979) : *Négation et quantificateurs*. Thèse de doctorat d'Etat, Paris-8.

Muller, C. (1991) : *La négation en français*. Droz, Genève.

Nølke, H., (1994) : *Linguistique modulaire*. Peeters, Louvain.

Heldner, C. (1981) : *La portée de la négation*. Institut d'Etudes Romanes, Stockholm.

Henning Nølke : *Le Regard du Locuteur 2*. Editions Kimé, Paris, 2001. 320 p.

Il s'agit d'un recueil d'essais portant sur certains aspects du sens, dont la particularité est de renvoyer à l'activité énonciative. Mais qu'il s'agisse de distanciation, comme dans le chapitre 1 (centré sur des marqueurs évidentiels et sur le conditionnel), ou de focalisation, comme dans les trois chapitres suivants (où il est question des rapports entre la négation et le quantificateur *tous*, d'anaphoricité et de focalisation, de dislocation du sujet, de la place de l'adjectif épithète et de divers aspects du comportement adverbial), ce qui importe à Nølke – et sans doute à Hanne Korzen, co-auteur de l'article sur le conditionnel – est que le sens en question soit ancré dans la forme de la langue.

La première impression qu'on a de ce livre est que son but est essentiellement descriptif. Très vite, cependant, on voit poindre des enjeux théoriques. C'est ainsi qu'avec une fréquence qui semble aller croissant, le lecteur, au sortir d'une analyse (invariablement très fouillée), se voit guidé tout doucement vers des éléments de linguistique modulaire. Par linguistique modulaire, Nølke (pp. 120-25) entend « une approche qui a recours à un modèle théorique contenant un certain nombre de sous-systèmes autonomes appelés modules, où chaque module est chargé du traitement d'une problématique restreinte. Un module peut être conçu comme constituant une théorie partielle [...] comportant un système de règles (locales) avec un domaine d'application spécifié. Les différents modules sont ensuite liés entre eux à l'aide d'un système de règles globales... ». Pour traiter, par exemple, le rapport entre la négation et *tous*, Nølke fait intervenir quatre modules, qui prennent en compte

- La structure de portée
- La valeur logique
- La focalisation
- La polyphonie.

N'ayant pas (encore) lu l'ouvrage théorique paru en 1994, j'ignore tout de ce qui a conduit Nølke vers ses prises de position actuelles, sauf ce qu'il en dit dans son avant-

propos. Toutefois, son approche me paraît apporter des éléments de réponse tout à fait pertinents pour bon nombre de problèmes qu'on peut être amené à se poser.

Parmi ceux-ci, celui qui vient le plus immédiatement à l'esprit a trait aux moyens de concilier les aspects énonciatifs du sens avec une linguistique pure et dure. Certes, d'autres chercheurs, par exemple Anscombe et Ducrot, pensent également en termes d'ancrage dans la forme, mais Nølke semble s'intéresser à un éventail plus large de phénomènes, et fait preuve d'un certain éclectisme théorique, lequel ne saurait surprendre, vu ses priorités empiriques. A ce propos on notera que là où la Théorie de l'Argumentation dans la langue a recours à la polyphonie pour résoudre, en premier lieu, un problème théorique, Nølke, lui, s'en sert à des fins descriptives.

Un autre problème que l'approche modulaire paraît à même de pouvoir aborder est celui lié à la nécessité d'une multiplicité de niveaux d'analyse (cf. Langacker, 1991, pp 510-15). Une telle nécessité, qui pour la linguistique cognitive découle d'une conception différente de la langue, qu'elle perçoit comme un organisme biologique, correspond chez Nølke à l'idée que la plupart des phénomènes résultent d'interactions impliquant un certain nombre de facteurs. (Je ne serais pas surprise outre mesure s'il s'avérait que Nølke partage cette conception cognitive de la langue). J'ignore si tous les cas où l'on a privilégié un niveau particulier de description sont à mettre au compte de considérations purement théoriques, ou si certains relèvent également de raisons d'ordre pratique, mais se déclarer en faveur de l'inclusion d'une multiplicité de niveaux d'analyse ne signifie pas qu'on dispose de moyens théoriques adéquats. Or, si l'on se fonde sur les analyses qui figurent dans ce volume, on serait plutôt enclin à penser que de tels moyens existent bel et bien dans la théorie de Nølke.

Autre avantage de ce type d'approche, et que signale d'ailleurs l'auteur, est que certains cas marginaux ou non-acceptables vont pouvoir s'expliquer à partir de contraintes entrant en conflit. Ceci permet, sinon d'éliminer, du moins de rendre moins aigu ce dilemme toujours présent lors du choix d'un corpus : inclure les cas marginaux au risque de devoir renoncer à toute possibilité de généralisation, ou les exclure au prix d'une généralisation qui ne s'applique qu'à des cas prototypiques.

Le dernier point que j'aborderai concerne les règles proposées pour décrire les divers phénomènes. Ce qui frappe d'emblée c'est leur grande intelligibilité, le souci de rationalisation qu'elles reflètent, et qui les rendent éminemment accessibles à l'apprenant. Nølke, en effet, fait appel à une forme de fonctionnalisme centré sur le locuteur et ses intentions discursives, lesquelles sont reliées à des effets de sens et à leurs manifestations formelles. La question qu'une telle conception soulève a trait aux homologues éventuelles de ces règles dans un système cognitif dont le fonctionnalisme se définit par rapport aux priorités du processus interprétatif et non plus aux intentions du locuteur. Ce serait intéressant de voir comment Nølke s'y prend pour passer d'un type de fonctionnalisme à l'autre.

Quoi qu'il en soit, une approche modulaire est peut être bien ce qui va permettre à la linguistique de conserver une identité en tant que discipline, face à la nécessité, inéluctable à mon sens, de prendre en compte les contraintes d'ordre cognitif (qui, incidemment, ne sont pas forcément celles de la linguistique cognitive).

Somme toute, ce livre, qui est un modèle de lucidité et de rigueur, sans parler de son éclectisme théorique, nous laisse entrevoir ce qu'une théorie modulaire peut avoir de subversif.

T. Nyan

Université de Manchester

Bibliographie

- Anscombe, J.-C. (1995) : *La Théorie des Topoi*. Editions Kimé, Paris.
 Ducrot, O. (1993) : Pour une description non-véritative du langage. *Actes du congrès de linguistique de Séoul*.
 Langacker, R. (1991) : *Foundations of Cognitive Grammar*, vol.2. Stanford University Press, Stanford.
 Nølke, H. (1994) : *Linguistique Modulaire : de la forme au sens*. Peeters, Louvain/Paris.

Pierre Rézeau et al. : Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique. Institut National de la Langue Française, De Boeck & Larcier s.a., Editions Duculot, Bruxelles, 2001. 1140 p.

La langue est variation. Variation au niveau de la prononciation, de la morphologie, de la syntaxe et du lexique. Ce dictionnaire des régionalismes recense évidemment la variation au niveau du lexique, mais dans son excellente introduction, Pierre Rézeau insiste justement sur la nature variationnelle de la langue en fournissant quelques exemples provenant des autres niveaux de la grammaire ; il y en a même qui sont inclus dans les articles quand cela a été jugé pertinent. Le but de ce dictionnaire des régionalismes est d'offrir au public intéressé un panorama des principaux régionalismes lexicaux de France et – selon Pierre Rézeau – « de rendre justice à des mots considérés comme « non français », bien à tort, par l'idéologie normative ». Avec ce dictionnaire, il s'agit donc de parfaire la connaissance de cet aspect du patrimoine linguistique, à l'instar des travaux scientifiques analogues conduits en Belgique, en Suisse romande et au Québec (p. 11). L'ouvrage comprend (cf. page 10 de l'introduction) quatre types de régionalismes : « des régionalismes de toujours », « des archaïsmes du français qui se maintiennent ici ou là », « des emprunts à d'autres langues que le français : à l'alsacien ou à l'allemand ... » et « des innovations régionales ». Il est très difficile de définir un régionalisme – et encore plus délicat de déterminer quels sont les « principaux régionalismes » dignes d'être inclus. Voici comment on a procédé : le dictionnaire comprend plus d'un millier d'articles qui ont été rédigés à partir d'une liste. Cette liste a été dressée par différents spécialistes auxquels on a demandé de fournir chacun 300 items par région ; 4500 items ont été relevés et testés par des enquêteurs pour en apprécier la diffusion en France dans la seconde partie du vingtième siècle – et les principaux ont été retenus. Il y a inévitablement des choix qu'on pourrait contester et Pierre Rézeau en mentionne quelques-uns (p. 13). En effet, sur le chapitre des vents, Alphonse Daudet recense, rien qu'en Provence, au moins 32 vents : *tremountano, biso, mistral, mango fango, narbounes, pountantau, labé, fouis, marin, vent de souleu, eissero, vent blanc, levant, gregau, aguieloun, mountagnero, auro drecho, vent d'aut, cers, travesso, rousau, vent de damo, vent laro, vent de bas, embat, auro caude, marin blanc, auro rousso, auro bruno, cisampo, ventouresco, temps dré ...* et le dictionnaire n'en mentionne que quelques-uns : *bise, burle, marin* (connu aussi dans la Drôme, malgré l'absence de ce département dans l'article sur *marin*), *traverse ...* De même la gastronomie, pourquoi inclure *aillade, anchoïade, pistou, tapenade ...*, et omettre par exemple *aioli* et *rouille* ? Pourquoi *fourme* et pas *faisselle* ? Et le mot *bourrin*, mot dialectal de l'Ouest, selon le Petit Robert, que le lecteur de San-Antonio rencontre dans son dernier roman *Céréales killer*, ne se trouve pas dans ce dictionnaire des régionalismes. Pour certains choix, surtout dans le domaine culinaire, on se demande si la rédaction n'a pas parfois succombé à la tentation d'inventorier les spécialités régionales, ce qui n'est pas tout à fait la même chose qu'un inventaire des régionalismes !

Le dictionnaire comprend les parties suivantes : introduction (pp. 7-15), glossaire terminologique (p. 16), présentation (pp. 17-19), carte départementale de la France (p. 20), ordre des indicateurs géographiques (p. 21), liste des abréviations et signes (pp. 22-23), signes phonétiques (p. 24). Le corps du dictionnaire : pp. 25-1051 présenté sur deux colonnes. Bibliographie comprenant I : corpus des citations (pp. 1053-1088, romans, journaux, revues et périodiques) et II : sources citées en abrégé et travaux scientifiques (pp. 1089-1118). Index (pp. 1119-1121), liste des enquêtes et enquêtes supplémentaires (pp. 1122-1129), liste des localités citées, avec mention du mot en question (pp. 1129-1138), liste des cartes (pp. 1139-1140). Les articles se présentent de façon très agréable avec le mot-vedette clairement mis en évidence, éventuellement avec variantes graphiques, transcription phonétique, indications géographiques, marques d'usage, définitions, exemples, remarques, etc. et, chose très utile, des commentaires de nature géographique, historique et étymologique. Les informations proviennent de plusieurs sources, entre autres de celles de l'INALF et de la bibliothèque du FEW mais aussi des recherches effectuées par les membres de l'équipe. Les exemples proviennent notamment des ouvrages de fiction ou de spécialité, ou bien des entretiens avec des particuliers sensés être des représentants faisant autorité en ce qui concerne le parler de leur région. L'introduction nous renseigne mal sur ce dernier aspect de la recherche lexicographique. Néanmoins, des vérifications faites sur les régionalismes inventoriés dans les patois drômois et niçois ont montré que les indications sont partout correctes. Par contre, on relève avec regret quelques lacunes géographiques, telle la Corse et la Mayenne (p. 1122). 330 cartes géographiques visualisent de façon très pédagogique la distribution régionale des mots traités dans les articles. L'enquête d'ensemble a été lancée en 1993, une enquête complémentaire sur 4 départements du Sud-Est a été conduite en 1999-2000.

Sur le dos de l'ouvrage, on annonce que le lecteur y trouvera des renseignements sur le vocabulaire commun de la France et la Francophonie. Prenons le cas du verbe *échapper* (pp. 387-388, avec carte). Dans le sens « laisser tomber par inadvertance », correspondant au standard *laisser échapper*, ce verbe est d'usage fréquent dans les départements suivants : Charente, Allier, Haute-Marne (est), Lorraine, Franche-Comté, Loire, Drôme, Gard, Haute-Loire (Velay), Puy-de-Dôme, Limousin, Dordogne, Lot-et-Garonne, comme l'illustre la citation suivante : « N'échappe pas la casserole, tu t'ébouillanterais ». Selon le commentaire sur *échapper*, la dispersion géographique de ce tour le désigne comme un archaïsme du français général dont il ne subsiste en français standard que la locution figée *l'échapper belle*, porteuse cependant d'un sémantisme différent. Cet archaïsme est souligné par la présence du mot au Québec, en Acadie, et en Louisiane. L'article consacré au verbe *échapper* est ainsi un excellent exemple d'une description sémantique et grammaticale précise accompagnée d'un commentaire situant le mot dans l'espace francophone et dans le temps. Le lecteur aurait sans doute aimé pouvoir trouver de telles informations précieuses, non seulement à partir d'un mot donné, mais aussi à partir des traits partagés. Par exemple chercher le vocabulaire commun des régions de l'Ouest et du Québec, du Nord et de la Belgique etc. Une version électronique aurait pu permettre une telle consultation, alors que les contraintes d'une version imprimée sur support papier ont sans doute rendu impossible une préparation de telles pistes de recherches.

La présentation de cet ouvrage très riche et fort utile a été faite avec beaucoup de soin. On regrette seulement que l'ordre des indicateurs géographiques (p. 21) ne soit que partiellement conforme à la présentation des enquêtes p. 1122, ce qui risque d'induire le lecteur dans l'erreur de croire que certains régionalismes, par exemple

ceux de l'Ile-de-France, du Nord, et de la Région Lyonnaise ne figurent pas dans le dictionnaire.

Lene Schøsler
Université de Copenhague

Corinne Rossari : *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*. Presses universitaires de Nancy, Nancy, 2000. 163 p.

Recherche sur « ce qui est difficilement compréhensible, voire même dicible » (p. 8), le livre de Corinne Rossari (CR) apparaît comme une tentative intéressante de repenser la problématique des connecteurs en termes de sémantique lexicale. En effet, pour cerner la spécificité de la contribution discursive apportée par des expressions comme *donc*, *par exemple*, *au contraire*, *enfin* et quelques autres, CR propose non pas l'énième approche logico-polyphonico-argumentative (avec ou sans pertinence) – ces orientations ayant donné des résultats que l'auteur ne juge que partiellement satisfaisants (cf. pp. 10-11, 25-36) – mais, au contraire, une plate-forme théorique et méthodologique enracinée dans ce qu'elle appelle la « dimension-langue » (p. 14). Reste, comme nécessaire toile de fond, un zeste de cognitivisme.

Pour illustrer la pertinence de sa méthode, CR procède à l'ouverture de chantiers sur trois types de connecteurs : 1) ceux qui spécifient une relation de cohérence identifiable aussi, « dans ses grands traits » (p. 42), sans le concours du connecteur (*donc*, *parce que*, *par exemple*), 2) ceux qui construisent une relation de cohérence (*de toute façon*, *quoi qu'il en soit*, *disons*, *enfin*), 3) ceux qui font partie d'un réseau de termes quasi-synonymes (*donc*, *alors*, *de ce fait* et *du coup* ; *au contraire* et *par contre* – mais pourquoi pas *en revanche* ?).

La supposition dont part la démonstration de CR est que les relations de cohérence ne s'établissent pas nécessairement à un niveau discursif déterminé, mais qu'elles s'instaurent en fonction d'« états d'information » susceptibles de connaître « des mises à jour » (p. 47), opérations de dynamisation du discours dans lesquelles les différents connecteurs joueraient un rôle aussi crucial que diversifié. Ces concepts-clés, et quelques autres qui les prolongent, sont empruntés à une certaine sémantique formelle. Leur complexité est indéniable, et l'explication qu'en donne CR est assurément trop hâtive. C'est dommage, car ces termes constituent l'armature théorique qui innerve les descriptions analytiques et synthétiques fournies pour chacun des connecteurs étudiés.

Suivre l'auteur dans les mises au point techniques dont elle émaille son exposé n'est pas chose facile. C'est ainsi que l'un des sept points de synthèse censés capter (mais, naturellement, sans « aucune prétention à l'exhaustivité », p. 34) le fonctionnement du connecteur *du coup* précise que

la mise à jour avec p à partir de X [dans une forme X *du coup* Y], puis la mise à jour avec q à partir de Y doit pouvoir être interprétée dans un contexte tel qu'il existe une situation particulière, correspondant à un état d'information s, où la mise à jour avec q serait normalement omise par s si le résultat de la mise à jour avec p était omis par s (p. 152).

Si on veut faire le tour du connecteur en question, il faut donc, en gros, multiplier par sept ce genre de complexité. Je dois avouer que je n'ai pas été en mesure de vérifier si ce condensé correspond bien au septième des informations pertinentes accumulées par CR dans sa description pénétrante de ce connecteur.

Pour le profane (que je suis), le principal intérêt du livre réside, à n'en pas douter, dans les études de détail portant sur les différents connecteurs que CR a choisi de creuser. Cette opération est d'ailleurs menée à l'aide de méthodes d'investigation linguistique des plus classiques (conformément au programme explicitement annoncé, cf. p. 34). Tout au long de cette série de monographies (car c'est là le principe d'organisation qui structure le livre, en grande partie réceptacle d'analyses pratiquées, en solo ou en duo, dans d'autres contextes), CR dissèque, avec un art consommé, des données convoquées pour permettre de « saisir ce que l'épaisseur sémantique du code apporte aux relations de discours » (p. 24). La plupart des données sont, certes, des exemples construits, mais le son qu'elles rendent est largement authentique, ce qui prive de leur raison d'être les pirouettes rhétoriques auxquelles se livre l'auteur pour contrer préventivement toute critique du type de données utilisées (cf. pp. 33-34).

Dans son exploration des divers connecteurs qu'elle a désignés à ses coups de pioche, CR peut s'appuyer sur une connaissance très poussée de la littérature sur les connecteurs pragmatiques. Cette analyse méthodique donne des résultats fort intéressants, et CR arrive à montrer que les variations de tous ordres qui commandent les possibilités d'emploi des différents connecteurs se laissent effectivement ramener à un niveau de conditionnement où se profile, pour chaque connecteur, ce qu'elle appelle un « noyau de sens commun » (p. 34).

En ce qui concerne par exemple le connecteur *donc*, le trait essentiel de ce sens profond consisterait en « une garantie sur des opérations de mise à jour basées sur des cheminements abductifs ou causaux ordinaires » (p. 56). Malgré sa généralité, une telle instruction interprétative suffit déjà à distinguer *donc* d'un connecteur de sens voisin comme *de ce fait*, lequel semble refuser de manière intrinsèque les « configurations de causalité inversée » (p. 54), c'est-à-dire abductives. Dans le même ordre d'idées, l'auteur dégage pour le connecteur *par exemple*, exploré dans ses moindres recoins dans un long sous-chapitre en partie inspiré d'un travail sur l'exemplification en italien (pp. 66-82), une autre opposition sémantique intéressante : « le rapport de preuve qui fonde son emploi fait qu'il ne fonctionne jamais comme simple indicateur d'extraction d'ensemble, comme les relatifs *dont* ou *parmi lesquels* » (p. 81). Une telle contrainte permet en effet de rendre compte de la différence d'acceptabilité qui s'observe entre les deux exemples suivants :

- (i) ? ? Certaines copies qui ont la moyenne, par exemple la copie de Marie, ont été réunies par le professeur sur la table.
- (ii) Certaines copies qui ont la moyenne, parmi lesquelles figure la copie de Marie, ont été réunies par le professeur sur la table (p. 81).

L'ensemble des compatibilités et des incompatibilités discursives mises au jour pour les différents connecteurs, dont certains sont constitués en de véritables microcosmes de termes apparentés, donnent lieu à la spécification de configurations de fonctionnement formulées en termes syntaxiques, énonciatifs et épistémiques.

L'étude configurationnelle qui m'a le plus impressionné est celle que l'auteur a consacrée aux quasi-synonymes *donc*, *alors*, *de ce fait* et *du coup* (pp. 112-33). En effet, ces pages offrent un raccourci des principales qualités dont CR fait preuve dans son livre, à savoir une capacité remarquable à gérer des masses de données hétéroclites, une connaissance très solide des théories pertinentes ainsi qu'une inflexible rigueur analytique.

Reidar Veland
Université de Bergen

Christine Rouget : *Distribution et sémantique des constructions Nom de Nom*. Honoré Champion, Paris, 2000. 249 p.

Voici le quatrième volume de la nouvelle collection « Les français parlés », de la Bibliothèque de L'INaLF, dirigée par Claire Blanche-Benveniste et Paul Cappeau. Comme l'indique le titre, l'ouvrage est une étude sur les syntagmes nominaux complexes de la forme *N de N*. Ce que n'indique pas le titre, en revanche, c'est que cette étude sur les syntagmes nominaux complexes basée sur un corpus de français parlé est menée selon les principes de la méthode pronominale. Comme l'étude des structures nominales complexes n'est pas à proprement parler un terrain inconnu, les deux revendications d'originalité de l'ouvrage sont donc d'une part la méthode employée, de l'autre le fait d'être basé sur un corpus de langue parlée. Si on peut dire que l'emploi conséquent de la méthode pronominale permet peut-être des précisions, on a, tout compte fait, du mal à voir en quoi les procédés de corrélations pronominales préconisés par l'auteur se distinguent des tests de substitution de pratiquement toute autre approche de syntaxe distributionnelle. Et en ce qui concerne l'emploi exclusif de la langue parlée, on peut immédiatement constater que les résultats obtenus ne se distinguent en rien des résultats qu'on aurait obtenus en utilisant un corpus de textes littéraires de dimensions comparables. Que ce soit dit tout de suite : j'ai ressenti un léger malaise en lisant ce livre parce qu'il m'est difficile de me débarrasser tout à fait de l'impression qu'il faut à tout prix, même quand ce n'est pas du tout indiqué, démontrer l'originalité de la langue parlée par rapport à l'écrit. Or, si tout le monde est probablement depuis longtemps d'accord pour dire que la langue parlée n'est pas une version simplifiée de la langue écrite, il ne s'ensuit pas du tout qu'elle s'en distingue de façon fondamentale. Et le corpus de l'auteur est là pour le prouver : il n'y a pas un seul exemple qu'on n'aurait pas aussi bien pu trouver dans un roman ou un article de journal quelconques. Et pour peu qu'on soit tant soit peu familiarisé avec les structures nominales, il n'y a rien qui étonne dans les matériaux ou les classifications proposés. Au niveau de nos connaissances du syntagme nominal complexe français (tout court), le livre n'apporte guère de nouveautés, tout au plus quelques précisions.

L'ouvrage est articulé en quatre chapitres suivis de deux annexes (les corpus dépouillés, la répartition des exemples sur les différents types), une bibliographie (dont très peu de titres sont effectivement cités dans le corps du texte) et un index des notions. Les quatre chapitres qui constituent le texte même sont les suivants : 1. Méthodologie (pp. 9-38), où l'auteur expose les grands principes de sa méthode et de son analyse, à savoir les fondements de l'approche pronominale, le corpus (qui est celui d'Aix), et la grille d'analyse. Chapitre 2. Formes en marge du système (pp. 39-93) déblaie le terrain en écartant quatre types de *N de N* qui ont des structures « profondes » différentes des syntagmes complexes étudiés, à savoir les prédicats verbo-nominaux (*avoir la direction d'un bataillon*), les approximatifs (*une sorte de relais*), les quantifieurs non-têtes (*un tas de problèmes*), et les noms composés (*les collègues de travail*). Chapitre 3. Formes de base (pp. 95-198) présente les quatre classes auxquelles aboutit l'analyse : les syntagmes avec rapport d'identification (*le mariage de sa fille*), syntagmes avec N1 recteur (*le départ des Guadeloupéens*), syntagmes à « double saisie » apparentés aux syntagmes à quantifieurs (*une assiette de vache-qui-rit*), et les syntagmes à N1 incluant (*le problème de l'Espéral*). Le chapitre 4., enfin, apporte des « Prolongements sémantiques » (pp. 199-226), des remarques éparées, mais souvent intéressantes, sur les problèmes de la quantification, sur les possessifs et sur les nominalisations. Le tout se terminant par un « En guise de conclusion ... » (pp. 227-228).

L'outil principal de l'analyse est ce que l'auteur appelle la 'délexicalisation', laquelle consiste à remplacer tour à tour le syntagme entier ou un des deux noms par des formes pronominales, ce qui mène, dans un premier temps, à l'établissement de paradigmes pronominaux pour les différentes possibilités de substitution, et, ultérieurement, à une classification des types ainsi obtenus. Le point de départ étant toujours le binominal N1 de N2, on obtient ainsi la délexicalisation en bloc : *c'est une cire que les abeilles font pour colmater les trous de la ruche* (ex. 1, p. 24) pour les *colmater*, la délexicalisation de N1 : *pour colmater ceux de la ruche*, ou la délexicalisation du N2 : *pour en colmater les trous*. Cette présentation est évidemment très simplifiée, il y a beaucoup d'autres variantes de la délexicalisation totale ou partielle. Et c'est le grand mérite de cette étude d'avoir su démêler toutes les possibilités existantes. Mais c'est en même temps aussi la faiblesse majeure de l'étude, car ce n'est pas toujours facile de suivre l'auteur dans ses manipulations et surtout dans les conséquences qu'elle tire de ces manipulations. Les résultats sont, pour chaque type, présentés dans des tableaux du même type que ceux des études du L.A.D.L. ce qui permet une vérification rapide des propriétés dégagées, mais en même temps, il y a quand même parfois des plus et des moins qui surprennent. Et je m'étonne aussi du peu de cas qui est fait du jeu entre différents déterminants dans le syntagme complexe N1 de N2, où surtout le déterminant du N2 semble jouer un rôle tout à fait central pour la corrélation pronominale. Mais mon étonnement a atteint son comble en apprenant, à plusieurs reprises, que les noms iconiques refusent toujours le possessif, c'est-à-dire la délexicalisation du N2 sous forme d'un déterminant possessif. Ainsi pp. 97-98, et 100 (« les noms iconiques, incompatibles avec le possessif »). Or, le corpus ne contient, si je ne me trompe, qu'un exemple de nom iconique : ex. 10, p. 98, *les photos du pape*, qui selon l'auteur ne permet pas la délexicalisation : **ses photos*. Observation possible au sujet de cet exemple concret, mais qui relève certainement plutôt du pluriel de l'exemple que d'une particularité du français parlé, et qui, surtout, n'autorise aucunement la conclusion avancée. Que le français soit écrit ou parlé, une phrase comme : *Ma visite chez le pape est restée inoubliable. Je garde toujours sa photo signée près de mon cœur*, appartient incontestablement à la langue, ce qui est aussi l'avis des deux études majeures sur le sujet, citées dans la bibliographie, Godard (« Les déterminants possessifs et les compléments de noms ». *Langue française* 72, pp. 102-122, 1986) et Bartning (« Le déterminant possessif et les compléments adnominaux en *de* ». *Revue Romane* 24, pp. 163-203, 1989). Les exemples authentiques sont également faciles à trouver. Aux exemples cités par Bartning (1989), je peux ajouter pour le seul mot *photo* : *Je lui avais même envoyé votre photo* (Mourad, *De la part de la princesse morte* 279. Robert Laffont, Paris 1987). Et Bartning cite même un exemple au pluriel relevé chez Sandfeld (1928, c.-à-d. *Les pronoms*) : *La blouse de serge qu'on voit à Gorki sur ses photographies*.

A part le fait que l'auteur me semble se tromper carrément ici, il faut discuter les conséquences de nature méthodologique. L'auteur, forte de sa méthode, se permet parfois des conclusions qui ne sont pas du tout autorisées. Comment peut-on, en travaillant sur un corpus, dire que telle ou telle construction est exclue ? On peut tout au plus affirmer qu'elle ne se trouve pas dans le corpus, mais de là à la déclarer impossible, inacceptable, agrammaticale, etc... il y a quand même un pas à franchir. En fait, ce que je reproche le plus à cette étude c'est que l'auteur ne semble pas se rendre compte que tous les jugements de grammaticalité, d'acceptabilité, etc... proviennent d'elle-même et n'émanent pas, pour ainsi dire, du corpus. C'est là le problème central de cette étude : les structures délexicalisées avec substitution pronominale ne se trouvent pas dans le corpus, mais sont bel et bien fabriquées par l'auteur, ce qui est

évidemment un procédé tout à fait normal et légitime, mais qui n'autorise pas le genre de conclusions avancées. A cet égard, l'énoncé suivant est, malheureusement, typique et éloquent : « La règle traditionnelle d'incompatibilité entre *en* et l'humain se vérifie dans tout le corpus » (p. 140). Et voici la justification :

7- le solde c'est le remplacement de M. Hernu par M. Quilès

7c – *c'en est le remplacement par M. Quilès

dont l'exemple 7c, avec son astérisque, ne se trouve évidemment pas dans le corpus, lequel, par conséquent, ne vérifie rien du tout. C'est l'auteur elle-même qui vérifie – comment peut-il en être autrement ? Mais, justement, cette règle de grammaire, qui est peut-être respectée à l'écrit (et encore !), se trouve sûrement abondamment contredite par le français parlé, où on trouve même des *en* représentant des premières et des deuxième personnes, donc tout le contraire de ce qu'affirme l'auteur.

En dépit de qualités incontestables – critères pour écarter les locutions verbales et les noms composés, les problèmes posés par la quantification (avec *dix sacs de ciment* est-ce qu'on compte des sacs, ou la quantité de ciment ?) – le présent ouvrage aurait gagné à ce que l'auteur réfléchisse un peu plus sur les avantages et les limitations des corpus. Ceux-ci sont en effet comme les syllogismes contenant une négation : on ne peut pas en tirer de conclusion positive. Comme le syllogisme suivant, pour reprendre un exemple classique : *Une pierre ne vole pas. Maman ne vole pas* n'autorise pas la conclusion : *Maman est une pierre*, la croyance que le corpus vérifie autre chose que l'existence positive de certaines structures est une erreur. Elle doit en effet reposer sur le même genre de raisonnement : *Ce qui ne se trouve pas dans le corpus est agrammatical. La construction X ne se trouve pas dans le corpus. Donc, la construction X est agrammaticale.* Que le corpus d'autre part ait beaucoup de vertus, comme le souligne aussi l'auteur, entre autres celle de faire voir des exemples que même l'imagination la plus exubérante d'un grammairien n'aurait jamais pu inventer, c'est là une autre histoire.

Michael Herslund

École des Hautes Etudes Commerciales de Copenhague